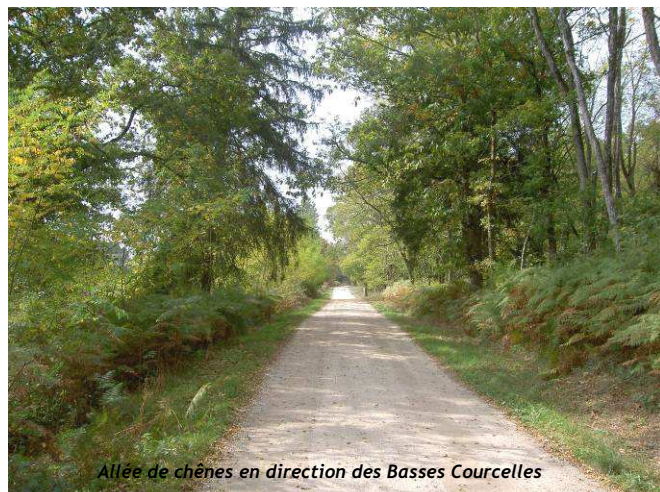


De nombreux chemins traversent la forêt et incitent à la randonnée (GR3c et 3 PR). Les clairières sont peu nombreuses. Certains chemins et allées forestières sont bordés par des alignements d'arbres intéressants de par leur port et leur envergure



Allée de chênes en direction des Basses Courcelles



Épicéa en bordure de l'allée forestière en direction de la Couvrée



3.3 Paysage semi ouvert

Au Nord de la commune, un paysage semi-ouvert forme une petite enclave au cœur de la forêt de Sologne. Ce paysage se compose de prairies, de cultures céréalières de taille modeste et de friches (la nature du sol étant peu propice à l'agriculture). Le boisement est toujours présent en fond de perspective.



Zone ouverte aux abords de la Californie



Prairie avec boisement en fond de perspective

Un terrain d'aviation a été aménagé dans ce secteur (terrain d'urgence pour l'aérodrome de Saint-Denis-de-l'Hôtel).



Terrain d'aviation

4. Le cadre urbain

L'urbanisation à Ligny-le-Ribault est répartie en deux entités bien distinctes :

- × une entité principale, **le bourg** implanté en rive du Cosson, au centre de la commune,
- × de plusieurs écarts bâtis et hameaux répartis sur l'ensemble du territoire avec une plus forte densité en limite Nord (paysage semi-ouvert).



4.1. Le bourg

4.1.1. Les perceptions lointaines du bourg

La présence de la forêt limite les perceptions sur le bourg.

La seule perception lointaine se fait depuis la Route Départementale n°15 en arrivant d'Orléans. Le clocher de l'église forme un signal qui annonce la présence d'un bourg



4.1.2. Les entrées du bourg

L'image du bourg varie selon les différentes entrées :



Entrée Nord depuis la RD 19

L'entrée Nord (RD 19) offre l'image la plus urbaine du bourg, impression renforcée par la voirie rectiligne et l'urbanisation de rive présente en amont du panneau d'entrée de ville.



Entrée Nord-Est depuis la RD 15

L'entrée Nord-Est (RD 15) est plus traditionnelle et qualitative : les boisements bordant la voirie rectiligne s'interrompent seulement au niveau du panneau d'entrée de ville et l'église apparaît en fond de perspective.



Entrée Est depuis la RD 61



Entrée Sud-Ouest depuis la RD 19



Entrée Sud-Ouest depuis la RD 15



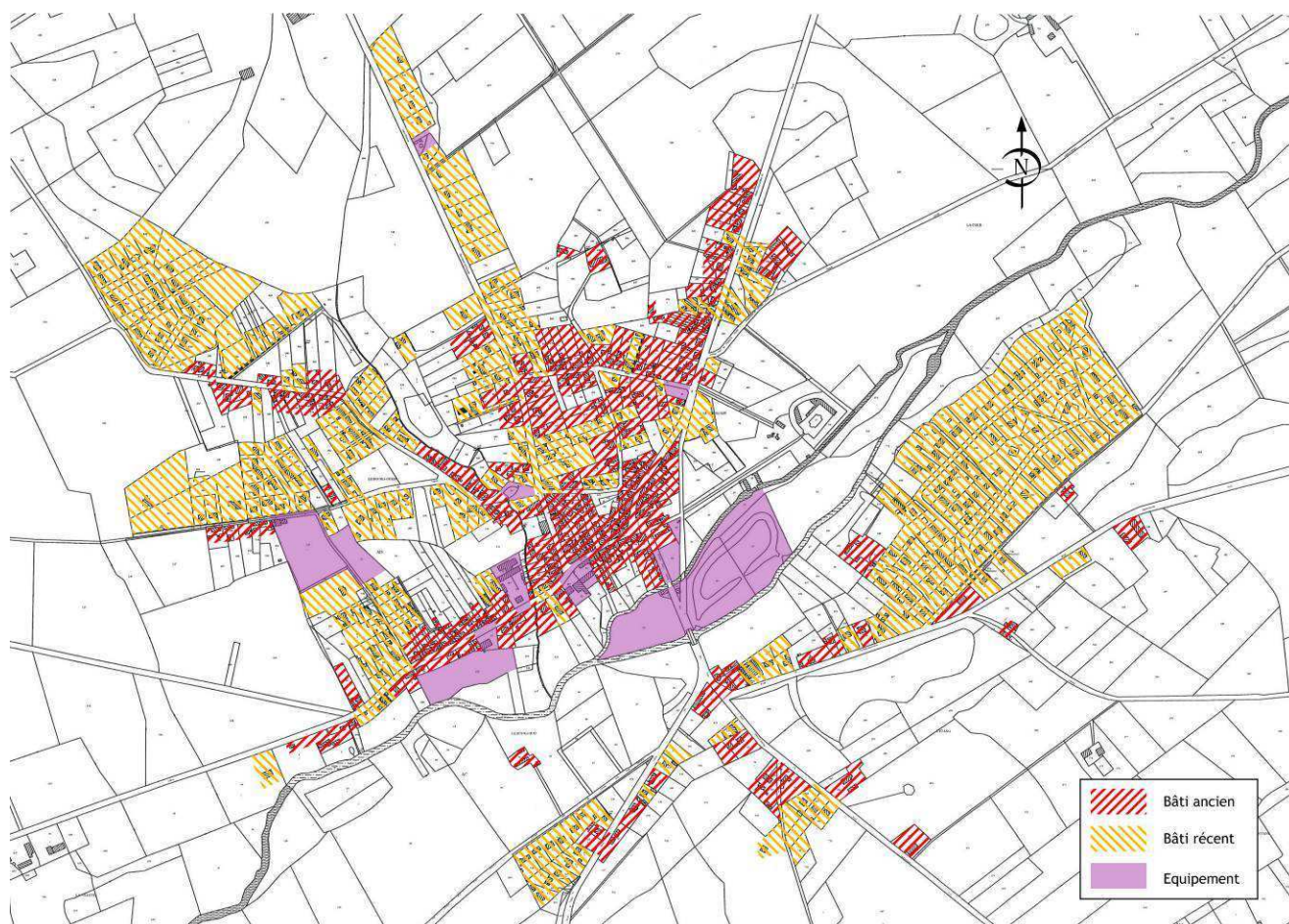
Entrée Ouest depuis la RD 61

Les autres entrées sont beaucoup plus intimistes : la végétation très présente masque le bourg et seule une des rives de la voie est urbanisée.

4.1.3. L'organisation du bourg

Le bourg se décompose en quatre entités distinctes :

- le centre ancien,
- les extensions anciennes,
- les extensions récentes,
- les équipements.



4.1.3.1 Le centre ancien

Le centre ancien de Ligny-le-Ribault est implanté sur la rive Nord du Cosson. Il s'étend de la Place de l'Église à l'Est jusqu'à la Place de la Mairie à l'Ouest et du Cosson à la Rue du Prêche au Nord. Les principaux commerces de la commune y sont installés.



Place de la Mairie



Place de l'Église



Eglise Saint-Martin (fin 18e)

L'urbanisation dense forme un front de rue bâti continu.



Rue du Général Leclerc



Rue du Général de Gaulle

Un peu plus en retrait, le centre ancien accueille également des espaces de loisirs avec la maison des expositions (bâtiment récent dont l'architecture moderne utilise des matériaux locaux), l'Écomusée, un espace de jeux pour les petits (derrière l'église).



Maison des expositions



Espace de jeux

La vallée du Cosson marque la limite du centre ancien. Cet espace naturel communal est aménagé pour les habitants : pêche dans l'étang ou le Cosson, conservatoire des saules (40 espèces différentes) avec le lavoir et des espaces « pique-niques ».



Parcours de pêche



Lavoir dans le conservatoire des saules



Pique-nique dans le conservatoire des saules

Le centre ancien présente les caractéristiques de l'architecture régionale de Sologne avec notamment :

- × des constructions R+1+combles et R+combles,
- × des toitures en tuiles plates ou en ardoises,
- × des bâtiments à colombage,
- × des murs enduits ou en briques.



Le Bourg de Ligny-le-Ribault ne possède pas de monument historique classé. On observe cependant plusieurs bâtiments de qualité ou présentant des éléments architecturaux intéressants

4.1.3.2 Les extensions anciennes

Les extensions anciennes se sont développées le long des principaux axes de circulation.

L'emprise des voies est plus large et le bâti n'est plus systématiquement à l'alignement. La densité du bâti est moins importante.

D'anciennes « dents creuses » ont été comblées par un bâti récent.



Elles accueillent plusieurs services comme l'école, la poste, un cabinet médical, la déchetterie, l'atelier des pompiers ainsi que quelques commerces et des espaces publics (monument aux morts et espace de jeux aux abords du Cosson). A noter, la présence d'un second Monument aux Morts dans le Cimetière.

